

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le

ID : 004-200072304-20221006-D2022152-DE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

4 avenue des trois frères Arnaud

04400 BARCELONNETTE

**PRIX ET QUALITE DU SERVICE PUBLIC**  
**DE PREVENTION ET DE GESTION**  
**DES DECHETS MENAGERS ET**  
**ASSIMILES**

**RAPPORT ANNUEL**

**Année 2021**

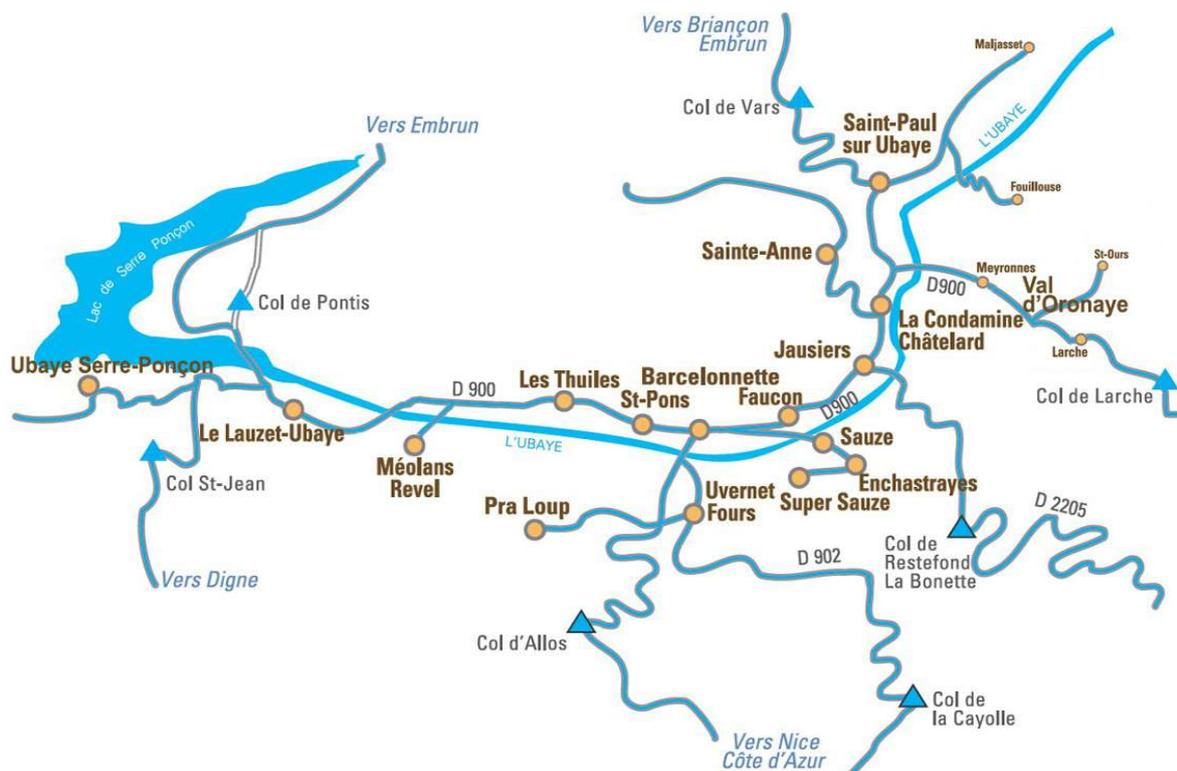
Publié le 11/10/2022

# TABLE DES MATIERES

1	PRESENTATION DU TERRITOIRE .....	5
1.1	Le territoire et les compétences de la collectivité .....	3
1.2	Organisation du service collecte et traitement des déchets .....	4
1.3	Les moyens matériels .....	5
2	LES DIFFERENTS EQUIPEMENTS UTILES A LA GESTION DES DECHETS EN UBAYE .....	6
2.1	Le quai de transfert des ordures ménagères de Plan-La-Croix.....	6
2.2	La déchetterie de Plan-La-Croix .....	6
2.3	La déchetterie des Terrasses.....	7
2.4	L'Installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) du Beynon.....	8
2.5	Le centre de tri de Manosque .....	8
3	LES ORDURES MENAGERES .....	9
3.1	La collecte des ordures ménagères.....	9
3.2	Les conteneurs d'ordures ménagères par communes .....	10
3.3	L'évolution des tonnages d'ordures ménagères collectés 2008-2021.....	10
3.4	Le coût de collecte des ordures ménagères .....	11
3.5	Le coût du transport des ordures ménagères .....	11
3.6	Evolution de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) .....	11
3.7	Le coût du traitement des ordures ménagères .....	12
3.8	Le coût total du service des ordures ménagères .....	13
4	LA DECHETTERIE DE PLAN-LA-CROIX.....	14
4.1	Evolution des tonnages collectés en déchetterie entre 2008 et 2021 .....	14
4.2	La fréquentation de la déchetterie de Plan-La-Croix .....	15
4.3	La collecte des D3E : .....	15
4.4	La collecte des textiles .....	16
4.5	La collecte du mobilier : .....	16
4.6	Le coût annuel de transport et traitement des déchets.....	16
4.7	Recettes encaissées auprès des professionnels.....	17
4.8	La valorisation des déchets.....	17
5	LA COLLECTE SELECTIVE EN UBAYE.....	18
5.1	Les tonnages collectés.....	18
5.2	Le coût global annuel du service Tri .....	19
5.3	Les recettes et soutiens financiers du Tri .....	20
5.4	Les repreneurs de matériaux triés .....	20
6	RECAPITULATIF DE L'EVOLUTION DES TONNAGES PAR FLUX.....	21
7	BILAN DES DEPENSES ET RECETTES.....	22
7.1	Dépenses .....	22
7.2	Recettes .....	23
7.3	Résultat 2021 .....	24

# 1 PRESENTATION DU TERRITOIRE

## 1.1 Le territoire et les compétences de la collectivité



Communes	Nombre d'habitants	Nombres de Points d'Apport Volontaire (PAV)
Barcelonnette	2773	20
Enchastrayes	404	2
Faucon-de-Barcelonnette	329	4
Jausiers	1157	14
La Condamine-Châtelard	156	5
Le Lauzet-Ubaye	184	5
Les Thuiles	399	4
Méolans-Revel	342	5
Saint-Paul-sur-Ubaye	186	4
Saint-Pons	624	8
Ubaye Serre-Ponçon	773	16
Uvernet-Fours	601	0
Val d'Oronaye	120	6
Population Totale	8048	Total des PAV : 117
Population DGF	17925	Soit 346 colonnes

Le territoire de la Vallée de l'Ubaye est un territoire rural fortement touristique. Si sa population compte cette année 8048 résidents permanents, on en comptabilisait près de 18 000 avec les visiteurs et les résidents secondaires (population DGF). La population du territoire de la Vallée de

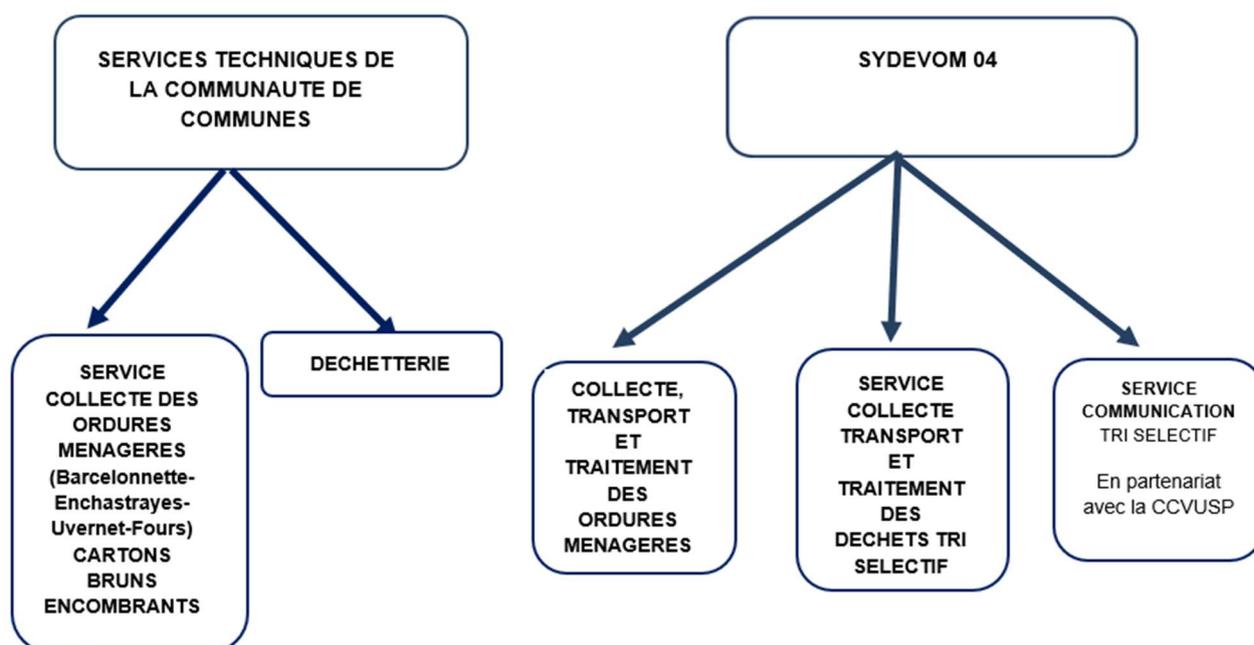
l'Ubaye en 2021 est en très légère baisse de 0.84 % par rapport à l'année 2020. Cette tendance d'une baisse annuelle d'environ 1% se poursuit depuis quelques années.

La Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon » a été créée le 31 décembre 2016 par arrêté préfectoral. Elle a notamment pour compétence la collecte et le traitement des déchets des usagers sur le territoire des 13 communes qu'elle regroupe.

## 1.2 Organisation du service collecte et traitement des déchets

Depuis le 1<sup>er</sup> Septembre 2018, le traitement et le transport des ordures ménagères (OM) ainsi que la collecte des déchets ménagers triés, le transfert et le traitement des bennes de déchetterie ont été délégués au SYDEVOM 04.

A compter du 15 décembre 2019, ce dernier a également récupéré le ramassage des nouvelles colonnes d'ordures ménagères sur toute la Vallée, hors Barcelonnette, Enchastrayes et Uvernet-Fours où le service est maintenu en Régie. Fin 2020 la collecte des ordures ménagères par le SYDEVOM a été étendue à certains quartiers de Barcelonnette.



Fin 2021, 10 des 13 communes sont entièrement équipées du nouveau dispositif. Pour ces communes, la collecte des ordures ménagères et des déchets triés (Emballages-Papiers et Verre) est intégralement assurée par le SYDEVOM. Les 3 communes restantes sont les plus touristiques et leur population suit de fortes variations dans le courant de l'année : Uvernet-Fours (station de ski de Pra Loup), Enchastrayes (station de ski du Sauze Super-Sauze), et les quartiers Est et Sud de Barcelonnette. Leur collecte est assurée par conteneurs, en régie par les services techniques de la communauté de communes.

Envoyé en préfecture le 07/10/2022  
Reçu en préfecture le 07/10/2022  
Affiché le  
ID : 004-200072304-20221006-D2022152-DE

### 1.3 Les moyens matériels

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon possède un parc de bennes de collecte dont l'entretien est réalisé principalement au sein de l'atelier mécanique. Le parc est composé de 3 camions bennes d'une capacité de 12 m<sup>3</sup> chacun.

Les conteneurs d'ordures ménagères et les colonnes d'apport volontaire de tri sont la propriété de la collectivité. Ils sont entretenus par les agents des services techniques de la communauté de communes.

Avant passage au nouveau système de Point par Apport Volontaire (PAV), la vallée était équipée de 1435 conteneurs d'ordures ménagères dans la vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon.

Ces équipements sont progressivement supprimés et remplacés par de nouvelles colonnes aériennes ou semi-enterrées réparties en Points d'Apport Volontaire (PAV) comportant à minima 1 colonne d'ordures ménagères, 1 colonne d'emballages, 1 colonne de verre. En 2021, le nombre de points d'apport volontaires s'élève à 117 unités pour un total de 346 colonnes installées.



**Camion de collecte des ordures ménagères et des cartons de la CCVUSP**

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le

ID : 004-200072304-20221006-D2022152-DE

## 2 LES DIFFERENTS EQUIPEMENTS UTILES A LA GESTION DES DECHETS EN UBAYE

### 2.1 Le quai de transfert des ordures ménagères de Plan-La-Croix

Le quai de transfert de Plan la Croix est utilisé pour compacter et stocker temporairement les ordures ménagères avant leur transfert vers l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux située au Beynon.

En moyenne, en période creuse 2 semi-remorques d'ordures ménagères sont acheminées au Beynon pour enfouissement, contre 5 par semaine en période de pointe.

Ce quai comprend 2 trémies, dont l'une est couverte.

En collaboration avec le SYDEVOM, une modification de ce quai est par ailleurs à l'étude en vue de l'améliorer et d'y intégrer un quai de transfert pour les emballages.



**Quai de transfert de la Déchèterie de Plan la Croix**

### 2.2 La déchetterie de Plan-La-Croix

La Communauté de communes possède une déchetterie située sur la commune de Faucon-de-Barcelonnette, au lieu-dit de Plan-la-Croix, elle a été mise en service en novembre 2001. La déchetterie est un espace clos et gardienné, utilisé par les usagers qui viennent y déposer tous les déchets qui ne sont pas collectés en ramassage (encombrants, cartons...). Les usagers doivent effectuer chez eux ou sur la déchetterie, le tri entre les différents matériaux et les apporter par leur propre moyen pour les répartir dans les différentes bennes. Les déchets non valorisables sont ensuite acheminés au site de stockage du Beynon. Le reste étant valorisé selon différentes filières.

Elle est ouverte tous les jours sauf les dimanches et jours fériés de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h15. Elle emploie quatre personnes à temps plein.

Le site possède, une bascule de pesée avec contrôle d'accès, un grand quai couvert composé de sept cellules de déchargement, un bureau, une salle de douche avec WC, une cellule de déchargement et de stockage du verre, un broyeur de déchets verts et un cribleur servant à la production du broyat et du compost, une Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) pour les gravats.

Une pesée est réalisée en entrée et en sortie de chaque véhicule. Les particuliers déclarent le type de déchet majoritaire qu'ils viennent déposer. Pour effectuer une facturation au plus juste il est demandé aux professionnels d'effectuer une pesée pour chaque type de déchets. Une pesée

des véhicules réalisant le transfert vers les centres de traitement a été mise en place afin d'effectuer un suivi plus maîtrisé des facturations.



**Vue du bas de quai**



**Quai de transfert du verre**

La procédure de régularisation administrative de l'ISDI est en cours.

### **2.3 La déchetterie des Terrasses**

La Communauté de Communes possède une autre déchetterie située sur la commune d'Ubaye Serre-Ponçon au lieu-dit Les Terrasses, elle a été mise en service en juin 2019. La déchetterie est un espace clos, utilisé par les usagers qui viennent y déposer tous les déchets valorisables et les encombrants qui ne sont pas collectés en ramassage. Les usagers doivent effectuer chez eux ou sur la déchetterie, le tri entre les différents matériaux et les apporter par leur propre moyen pour les répartir dans les différentes bennes.

Les horaires d'ouverture sont de 9h00-12h00 les lundis, mercredis et samedis sauf les jours fériés. Elle emploie une personne. Le site possède un quai composé de trois cellules de déchargement, un bureau, une salle de douche avec WC, une colonne semi enterrée pour le stockage du verre

Envoyé en préfecture le 07/10/2022  
Reçu en préfecture le 07/10/2022  
Affiché le [REDACTED]  
ID : 004-200072304-20221006-D2022152-DE



**Déchetterie des Terrasses**

## 2.4 L'Installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) du Beynon

Ce site, exploité par la société Veolia, est situé sur la commune de Ventavon, à mi-chemin entre Gap et Sisteron. Placé sur le lieu-dit du Beynon à proximité de la sablière. Sa surface totale est de 11 hectares, dont 9 sont réservés pour le dépôt des déchets. Un renouvellement autorisation d'exploitation a été délivré pour la période 2021-2026.

Les capacités autorisées seront revues à la baisse pour répondre à l'obligation légale de réduire le recours au stockage de 50% en 2025 par rapport à 2010.



**Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux du Beynon (commune de Ventavon)**

## 2.5 Le centre de tri de Manosque

Ce centre de tri mécanisé se situe à Manosque. Conçue pour recevoir les déchets valorisables des deux départements 04 et 05, l'installation est équipée d'une chaîne de tri, et d'un matériel de tri optique capables de traiter les papiers, les cartons, l'acier, et tous les emballages ménagers en plastique.



**Centre de tri de Manosque**

Envoyé en préfecture le 07/10/2022  
Reçu en préfecture le 07/10/2022  
Affiché le  
ID : 004-200072304-20221006-D2022152-DE

## 3 LES ORDURES MENAGERES

### 3.1 La collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères en colonnes est assurée par le SYDEVOM sur le principe du ramassage en points de regroupement et par secteurs sur toute la Vallée sauf pour les communes d'Enchastrayes, d'Uvernet-Fours et d'une partie de Barcelonnette où le service est maintenu en régie, en bacs. En périodes touristiques, la fréquence de collecte est journalière (sauf dimanches) pour les endroits à très forte fréquentation, bihebdomadaire le reste de l'année.



**Collecte d'une colonne semi-enterrée par le SYDEVOM**

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, le transport et le traitement des OM vers le centre d'enfouissement du Beynon sont assurés par le SYDEVOM 04, date à laquelle la communauté de communes a adhéré à ce syndicat départemental.

Depuis le 15 décembre 2019, la collecte des ordures ménagères en colonnes sur 10 communes de la vallée et le transfert de cette collecte en camion grue sont confiés au SYDEVOM. Ce camion a une capacité de 8 à 9 tonnes.

Fin 2020, une partie de la Commune de Barcelonnette a également été confiée au SYDEVOM.

L'objectif de ce changement est :

- de favoriser le tri sélectif en n'ayant plus que des points complets (ordures ménagères / emballages-papiers / verre),
- de réduire le tonnage d'ordures ménagères,

- de maîtriser les coûts face au doublement des coûts de traitement à venir à cause de l'augmentation de la TGAP, taxe perçue par l'état sur toutes les tonnes mises en stockage et de la réduction des capacités de traitement,
- de répondre à l'obligation réglementaire de réduire de 50% les tonnages mis en stockages à l'horizon 2025 par rapport à 2010.

L'équipement en colonne se généralise progressivement à toute la vallée.

### 3.2 Les conteneurs d'ordures ménagères par communes

Communes	Conteneurs Ordures Ménagères
Barcelonnette	285
Enchastrayes	170
Uvernet-Fours	198
<b>Total</b>	<b>653</b>

### 3.3 L'évolution des tonnages d'ordures ménagères collectés 2008-2021

	OM Collectées	T / an	Evolution T	Evolution T (Objectif -30% en 2025 base 2010)
	2008	4 120,10		
	2009	4 016,15	-2,52%	
	2010	3 908,45	-2,68%	0,00%
	2011	3 802,10	-2,72%	-2,72%
	2012	3 731,10	-1,87%	-4,54%
	2013	3 780,00	1,31%	-3,29%
	2014	3 730,91	-1,30%	-4,54%
	2015	3 661,60	-1,86%	-6,32%
	2016	3 570,60	-2,49%	-8,64%
Avec Ubaye Serre-Ponçon	2017	3 890,11	8,95%	-0,47%
	2018	3 988,45	2,47%	2,05%
	2019	3 890,35	-2,45%	-0,46%
	2020	3 382,74	-13,05%	-13,45%
	<b>2021</b>	<b>3 094,90</b>	<b>-8,51%</b>	<b>-20,82%</b>

La tendance de réduction des ordures ménagères résiduelles produites observée en 2020 se poursuit en 2021 avec une baisse de plus de **8%**. La baisse des tonnages collectés par rapport à 2010 est de **20,82%** pour un objectif attendu en 2030 d'une réduction de 30% par rapport à l'année 2010.

Cette baisse s'explique par une baisse globale des déchets produits et une augmentation du tri.

### 3.4 Le coût de collecte des ordures ménagères

Coût total du service OM (€ TTC) Collecte SYDEVOM		
Année	Tonnage	Collecte
2020	3383	128 090,60 €
<b>2021</b>	<b>3095</b>	<b>202 663,29 €</b>

A ce coût de collecte réalisé par le SYEVOM il faut ajouter le coût de collecte effectué en régie estimé à 415 099,49 € pour 1437 tonnes collectées sur les 3095 au total.

### 3.5 Le coût du transport des ordures ménagères

Coût du transport des ordures ménagères € TTC				
	Tonnage/an	Coût unit transport/tonne	Coût total /an transport	Evolution coût transport/tonne
2008	4120,20	31,39 €	129 329,94 €	
2009	4016,15	33,50 €	134 541,02 €	6,72%
2010	3908,45	33,01 €	129 030,29 €	-1,46%
2011	3802,10	34,66 €	131 781,38 €	4,99%
2012	3731,10	34,97 €	130 493,61 €	0,89%
2013	3780,00	35,45 €	134 035,24 €	1,37%
2014	3730,91	37,86 €	141 241,34 €	6,80%
2015	3661,60	43,63 €	159 760,46 €	15,24%
2016	3570,60	43,17 €	154 128,60 €	-1,05%
2017	3890,11	43,25 €	154 488,27 €	0,19%
2018	3988,45	37,29 €	148 714,04 €	-13,78%
2019	3890,35	35,12 €	136 162,25 €	-5,82%
2020	3382,74	35,70 €	120 763,82 €	1,65%
<b>2021</b>	<b>3094,90</b>	<b>35,70 €</b>	<b>110 487,93 €</b>	<b>-8,51%</b>

### 3.6 Evolution de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)

Afin d'inciter à réduire la quantité des Ordures Ménagères Résiduelles (OMr) produites, destinées à l'enfouissement, l'Etat augmente progressivement la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Ci-dessous est présentée l'évolution annuelle du coût à la tonne de la TGAP pour les Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) réalisant une valorisation énergétique de plus de 75% du biogaz capté (cas de l'ISDND du Beynon).

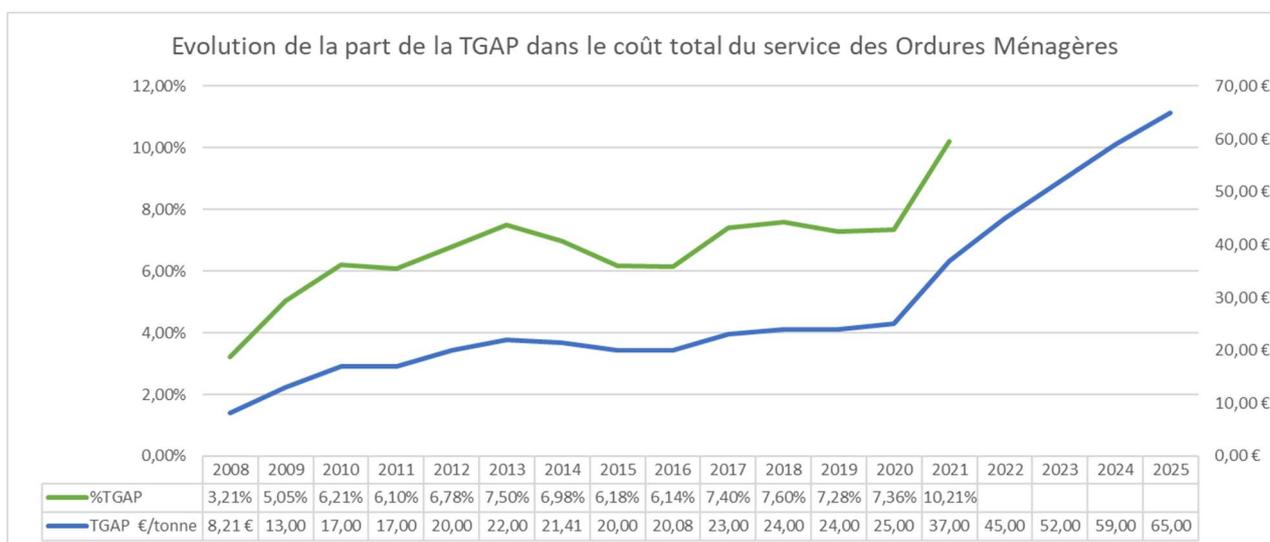
TGAP Déchets	2019	2020	2021	2022	2023	2024	A partir de 2025
€/T	24	25	37	45	52	59	65

Pour rappel la TGAP pour les déchets enfouis devrait passer à 65 €/t d'ici 2025, soit +170 % par rapport à 2019.

Envoyé en préfecture le 07/10/2022  
 Reçu en préfecture le 07/10/2022  
 Affiché le  
 ID : 004-200072304-20221006-D2022152-DE

#### Evolution du coût annuel de la TGAP €

	Tonnage OM/an	TGAP €/T	TGAP Coût/an	Evolution coût TGAP
2019	3 890,35	24,00 €	93 368,40 €	-2,46%
2020	3382,74	25,00 €	84 568,50 €	-9,42%
<b>2021</b>	<b>3094,90</b>	<b>37,00 €</b>	<b>114 511,30 €</b>	<b>35,41%</b>



### 3.7 Le coût du traitement des ordures ménagères (hors TGAP)

Coût du traitement des OM € TTC					
	Tonnage OM/an	Coût traitement/tonne	Coût traitement/an	Evolution du coût Traitement/tonne	
	2008	4120,10	62,68 €	258 247,68 €	
	2009	4016,15	66,88 €	268 600,11 €	6,70%
	2010	3908,45	65,70 €	256 745,07 €	-1,76%
	2011	3802,10	67,70 €	257 431,94 €	3,04%
	2012	3731,10	69,20 €	258 205,78 €	2,22%
	2013	3780,00	70,16 €	265 207,97 €	1,39%
	2014	3730,91	70,75 €	263 998,46 €	0,84%
	2015	3661,60	71,72 €	262 612,58 €	1,37%
	2016	3570,60	70,95 €	253 343,74 €	-1,07%
Avec Ubaye Serre-Ponçon	2017	3 890,11	71,42 €	277 837,72 €	0,66%
	2018	3 988,45	73,60 €	293 576,34 €	3,05%
	2019	3 890,35	79,48 €	309 205,02 €	7,99%
	2020	3 382,74	78,07 €	264 090,51 €	-1,77 %
	<b>2021</b>	<b>3094,90</b>	<b>75,39 €</b>	<b>233 324,50 €</b>	<b>-3,43%</b>

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

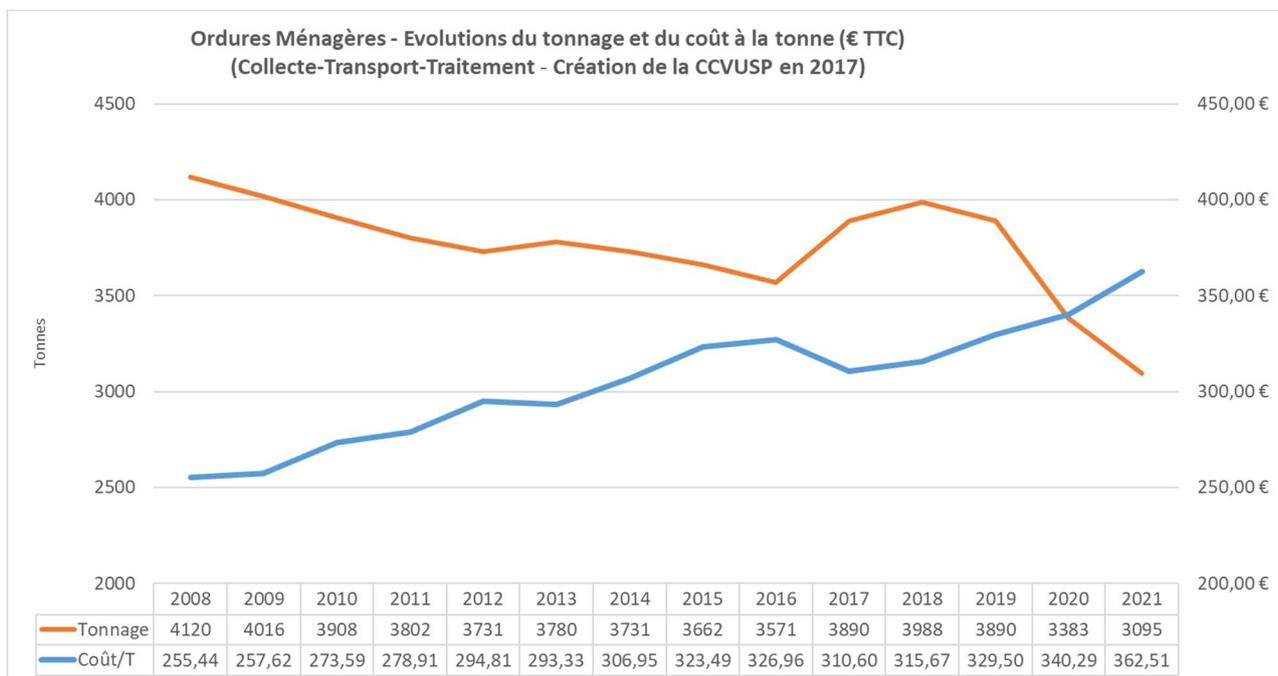
Affiché le

ID : 004-200072304-20221006-D2022152-DE

### 3.8 Le coût total du service des ordures ménagères

Coût total du service OM (*)						
Année	Tonnage	Evolution du Tonnage	Coût total	Evolution du coût	Coût/T	Evolution du coût / T
2008	4120		1 052 456 €		255,44 €	
2009	4016	-2,52%	1 034 642 €	-1,69%	257,62 €	0,85%
2010	3908	-2,68%	1 069 351 €	3,35%	273,59 €	6,20%
2011	3802	-2,72%	1 060 450 €	-0,83%	278,91 €	1,94%
2012	3731	-1,87%	1 099 957 €	3,73%	294,81 €	5,70%
2013	3780	1,31%	1 108 808 €	0,80%	293,33 €	-0,50%
2014	3731	-1,30%	1 145 208 €	3,28%	306,95 €	4,64%
2015	3662	-1,86%	1 184 498 €	3,43%	323,49 €	5,39%
2016	3571	-2,49%	1 167 450 €	-1,44%	326,96 €	1,07%
Avec Ubaye Serre-Ponçon 2017	3890	8,95%	1 208 274 €	3,50%	310,60 €	-5,00%
2018	3988	2,53%	1 259 051 €	4,20%	315,67 €	1,63%
2019	3890	-2,46%	1 281 887 €	1,81%	329,50 €	4,38%
2020	3383	-13,05%	1 151 103 €	-10,20%	340,29 €	3,27%
<b>2021</b>	<b>3095</b>	<b>-8,51%</b>	<b>1 121 919 €</b>	<b>-2,41%</b>	<b>362,51 €</b>	<b>6,67%</b>

(\*) Coût total = transport, traitement et TGAP + charges de fonctionnement+ charges de personnel + amortissement des investissements + régularisation enregistrée sur année n+1



Comme l'année dernière, malgré l'augmentation du coût total à la tonne du service de gestion des ordures ménagères résiduelles, le budget global est en baisse **(-2,41%)**, compensée par l'implication des habitants dans le tri et la réduction des déchets.

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le

ID : 004-200072304-20221006-D2022152-DE

## 4 LA DECHETTERIE DE PLAN-LA-CROIX

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

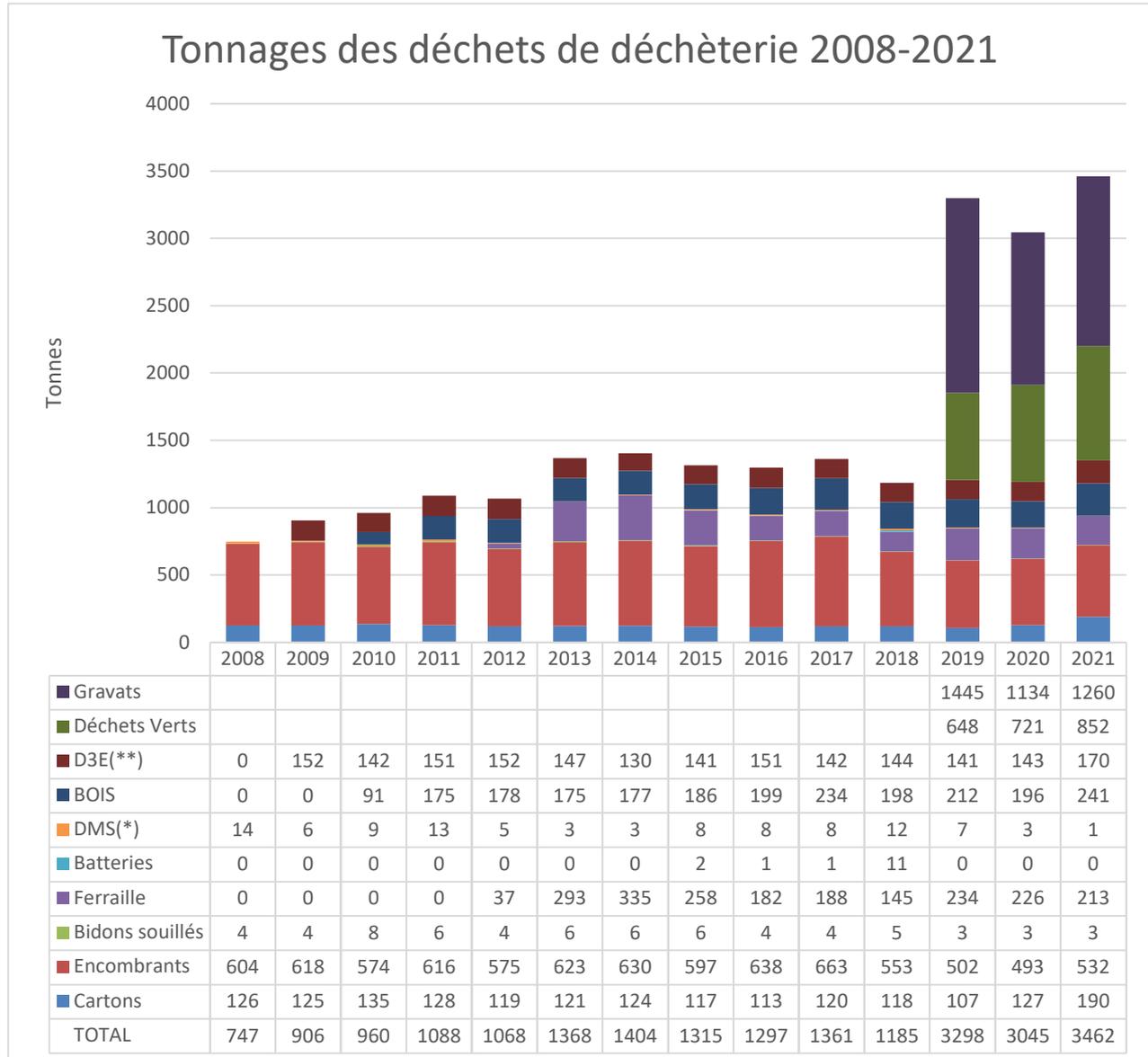
Affiché le

ID : 004-200072304-20221006-D2022152-DE

Depuis le 1<sup>er</sup> Septembre 2018, c'est le SYDEVOM 04 qui a pris en charge l'évacuation des déchets de la déchetterie.

### 4.1 Evolution des tonnages collectés en déchetterie entre 2008 et 2021

Les tonnages présentés dans le tableau ci-dessous ne comprennent pas le plâtre et les véhicules hors d'usage (VHU).

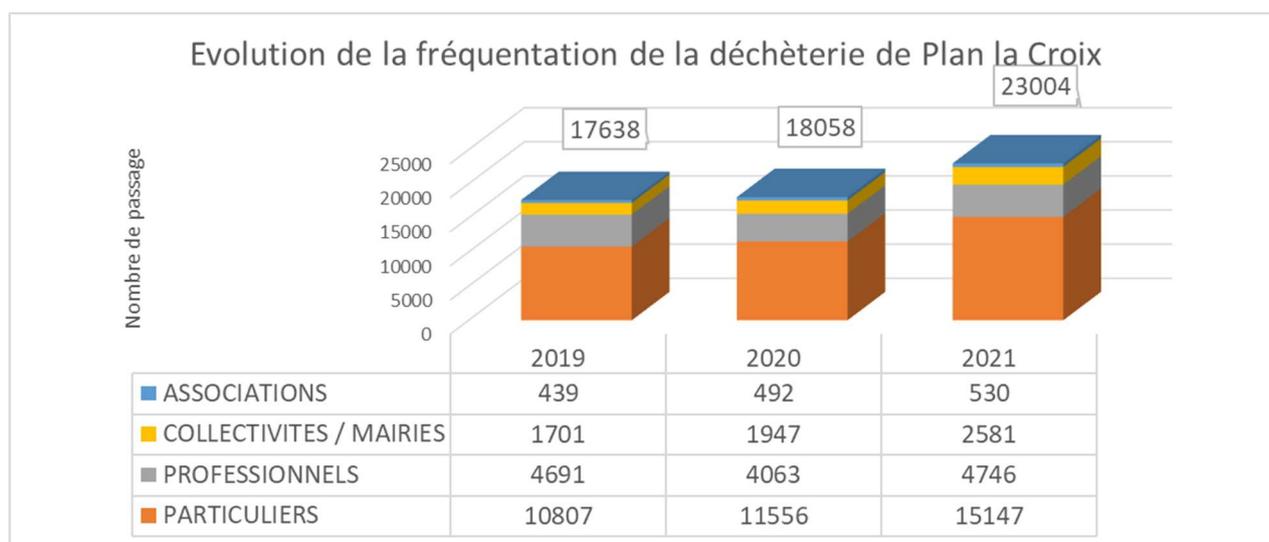


(\*) DMS : Déchets Ménagers Spéciaux (produits dangereux)

(\*\*) D3E : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

A l'instar de l'année précédente, on constate une forte augmentation des tonnages de cartons collectés (+ 18,6% en 2020 et prêt de 50% en 2021 par rapport à l'année précédente) résultat de la mise en place d'une collecte spécifique réalisée en régie.

## 4.2 La fréquentation de la déchetterie de Plan-La-Croix



La fréquentation de la déchetterie de Plan la Croix en 2021 est en très forte hausse par rapport à 2019 pour les associations, les collectivités, les mairies et surtout les particuliers avec près de **50%** d'augmentation.

## 4.3 La collecte des D3E :

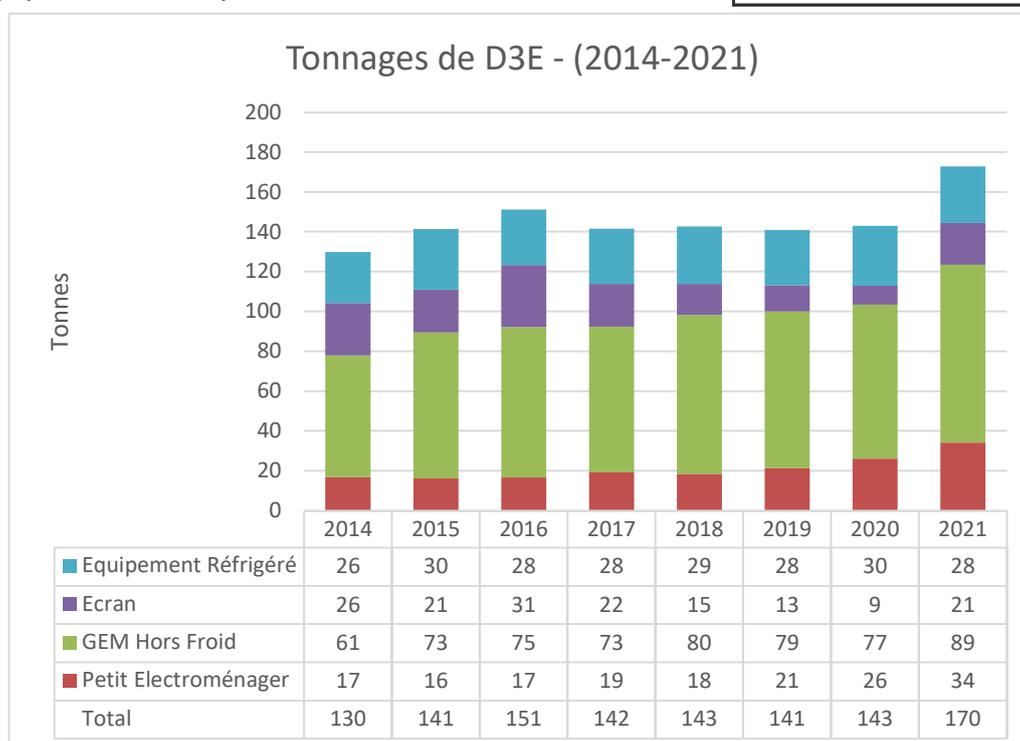
Mise en place depuis avril 2008, la collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques est soutenue financièrement par l'éco organisme « ECOSYSTEM ».

Cette collecte n'occasionne aucun frais de transport et traitement.

Quatre catégories d'équipements bien distinctes sont prises en compte :

- petit électroménager (consoles, téléphones, ordinateur...)
- écran (écran ordinateur, télévision...)
- équipement électrique réfrigérant
- gros équipement électrique divers

Envoyé en préfecture le 07/10/2022  
 Reçu en préfecture le 07/10/2022  
 Affiché le  
 ID : 004-200072304-20221006-D2022152-DE



#### 4.4 La collecte des textiles

La collecte des textiles pour l'année 2021 s'élève à 15,9 tonnes. De cette manière, la communauté de Communes soutient l'entreprise d'insertion « Les fils d'Ariane », qui emploie 38 personnes. La collecte est assurée par l'association, et les containers textiles lui appartiennent.

Textiles	Tonnes collectées
2009	3,2
2010	12,9
2011	12,9
2012	16,3
2013	18,6
2014	24,4
2015	23,2
2016	16,7
2017	14,9
2018	18,2
2019	15,6
2020	17,3
2021	15,9



Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le

ID : 004-200072304-20221006-D2022152-DE

#### 4.5 La collecte du mobilier :

Mobilier	Tonnes collectées	Recettes réelles liées au tonnage 2020
2018	154.60	5 592.25
2019	217.60	6 852.25
2020	260.95	6 475.72
2021	354,25	3 666,60

#### 4.6 Le coût annuel de transport et traitement des déchets

Les coûts présentés dans le tableau suivant n'incluent pas les frais de collecte. Ce coût de collecte est actuellement englobé dans les frais de collecte du Tri. Une comptabilité analytique sera mise en place prochainement pour dissocier les charges de collecte des cartons, des encombrants et du Tri.

Pour les véhicules hors d'usage (VHU), le coût à la tonne est relatif aux recettes, la facturation étant réalisée au nombre de véhicules enlevés.

L'achat d'une tractopelle en 2020 a permis d'améliorer le compactage des bennes et d'optimiser les transports.

2021	Tonnage	€TTC Transfert + Traitement	Transfert + Traitement €/T	Recettes de valorisatio n	Dépenses- Recettes €TTC	Transfert + Traitement €/T après valorisatio n
Cartons	189,95	28 409,21 €	149,56 €		28 409,21 €	149,56 €
Encombrants	532,30	110 063,19 €	206,77 €		110 063,19 €	206,77 €
Bois	241	38 142,88 €	158,27 €		38 142,88 €	158,27 €
Bidons Souillés	2,52	6 236,32 €	2 474,73 €	0,00 €	6 236,32 €	2 474,73 €
Ferrailles	213,18	13 621,05 €	63,89 €	30 482,82 €	-16 861,77 €	-79,10 €
VHU	40,565	0,00 €	0,00 €	4 181,56 €	-4 181,56 €	-103,08 €
Batteries	0	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
DMS	1,385	3 175,25 €	2 292,60 €		3 175,25 €	2 292,60 €
<b>Total Déchetterie</b>	<b>1220,9</b>	<b>199 647,89 €</b>	<b>163,53 €</b>	<b>34 664,38 €</b>	<b>164 983,51 €</b>	<b>135,13 €</b>

#### 4.7 Recettes encaissées auprès des professionnels

En 2021, la recette encaissée auprès des professionnels pour les déchets déposés en déchèterie s'élève à **55 916,71€**.

	Recettes encaissées auprès des Professionnels	Evolution
2019	50809,55 €	
2020	46083,93 €	-9,3%
<b>2021</b>	<b>55916,71 €</b>	<b>21,3%</b>

Tonnages des professionnels	Bois	Encombrants	DMS	Gravats	Plâtres
2020	61070	168090	1870	671250	0
<b>2021</b>	<b>58090</b>	<b>218480</b>	<b>2710</b>	<b>590810</b>	<b>43410</b>

#### 4.8 La valorisation des déchets

Les différents repreneurs des déchets valorisables issus de la déchetterie.

Produits	Repreneurs
Cartons Bruns	SAICA EL – Espagne
Bois	VALSUD BIOMASSE FUYEAU (13 710)
Ferrailles	SARL Baptiste

Envoyé en préfecture le 07/10/2022  
Reçu en préfecture le 07/10/2022  
Affiché le  
ID : 004-200072304-20221006-D2022152-DE

## 5 LA COLLECTE SELECTIVE EN UBAYE

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

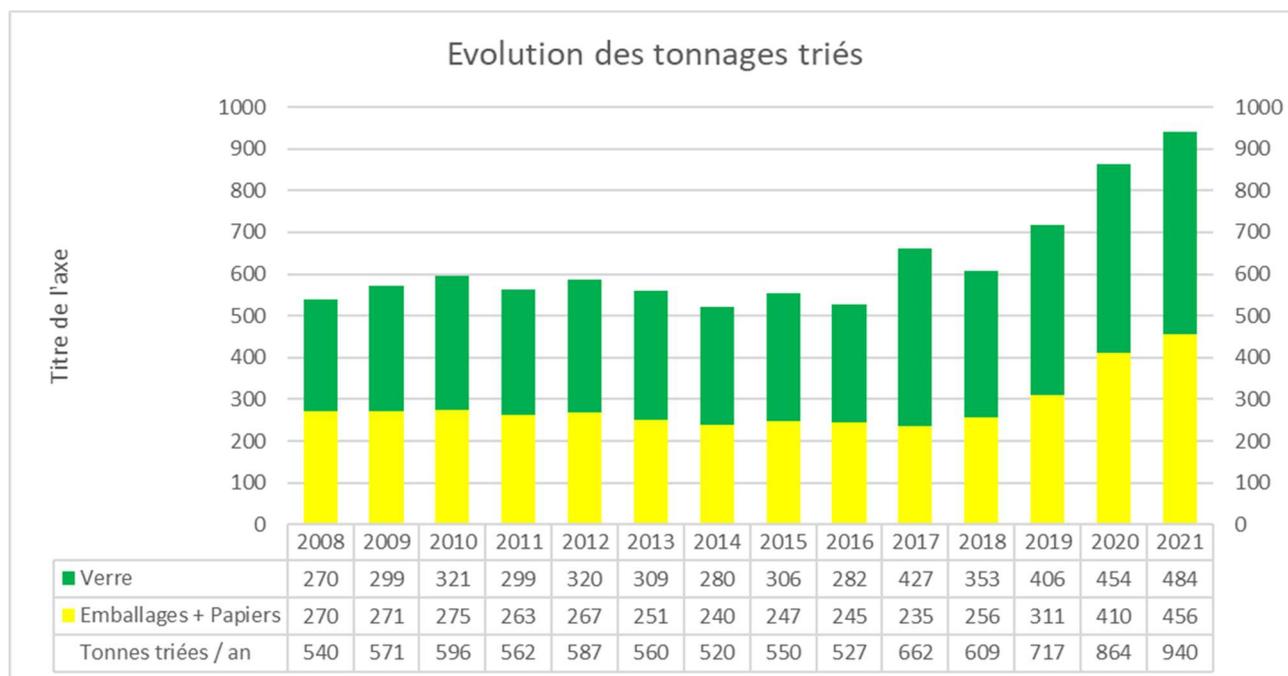
Affiché le

ID : 004-200072304-20221006-D2022152-DE

Depuis le 1 septembre 2018 c'est le SYDEVOM qui prend en charge la collecte, le transport et le traitement des déchets issus du tri.

Au 1<sup>er</sup> avril 2019, la CCVUSP est passée à la collecte des emballages et papiers en mélange (bi-flux) ainsi qu'à l'extension des consignes de tri pour tous les emballages en plastique afin de permettre de valoriser plus d'emballages et simplifier le geste du tri.

### 5.1 Les tonnages collectés



	Emballages + Papiers	Verres	Tonnes Triées/an	Evolution en %	Evolution en % depuis 2010
2008	270,02	270,1	540,12		
2009	271,4	299,24	570,64	5,65%	
2010	275,3	321,16	596,46	4,52%	100%
2011	263,15	299,3	562,45	-5,70%	94%
2012	267,25	319,68	586,93	4,35%	98%
2013	250,85	308,74	559,59	-4,65%	94%
2014	239,85	280,18	520,03	-7,07%	87%
2015	246,95	306,08	550,03	5,77%	92%
2016	245	282,34	527,34	-4,12%	88%
2017	234,71	427,24	661,95	25,53%	111%
2018	256,07	352,82	608,89	-8,02%	102%
2019	311,16	406,26	717,42	21,50%	120%
2020	409,9	453,92	863,82	20,42%	145%
<b>2021</b>	<b>456,15</b>	<b>483,75</b>	<b>939,90</b>	<b>8,81%</b>	<b>158%</b>

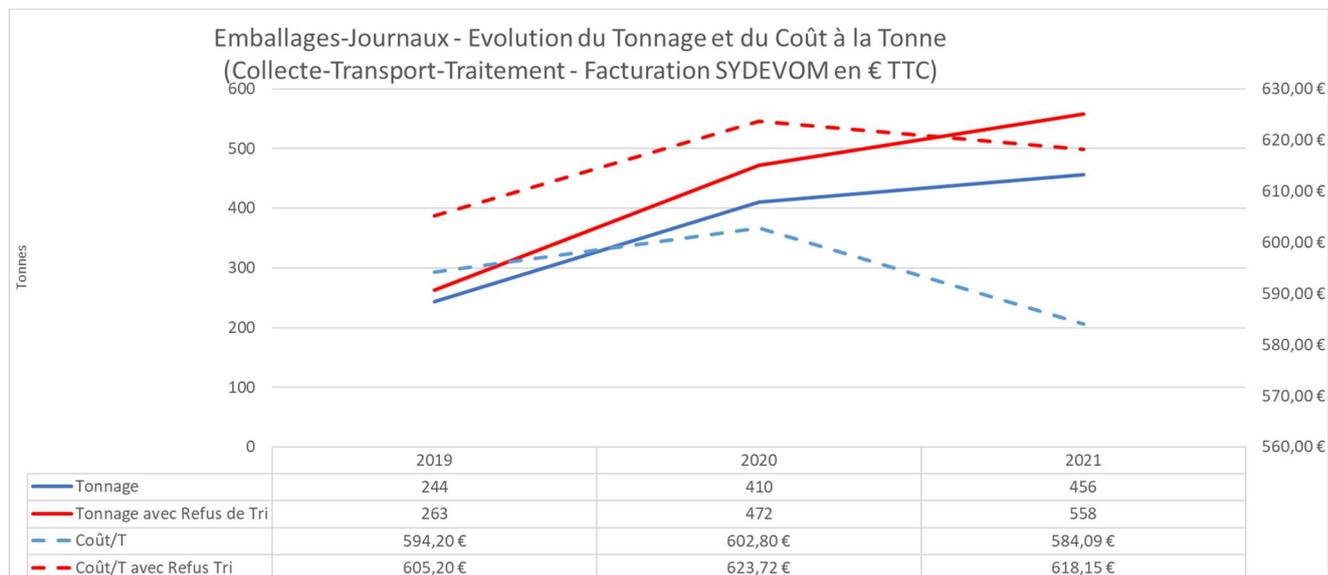
On enregistre une forte et constante augmentation du tonnage de déchets triés depuis 2018. Ceci peut s'expliquer par l'extension des consignes de tri permettant de collecter dans les colonnes de tri d'avantage de type de déchets et le déploiement des points d'apport volontaire.

La hausse moins spectaculaire en 2021 par rapport à 2020 peut s'expliquer par le faible nombre de nouveaux points d'apport volontaire installés en 2021 ne favorisant pas l'accompagnement des populations vers l'intégration des gestes de tri dans leur quotidien.

## 5.2 Le coût global annuel du service Tri

En 2021, on note une augmentation du tonnage des emballages et papiers de 11,3% par rapport à 2020 et une baisse du coût de collecte, transport et traitement à la tonne de -3,1%.

Cette baisse est malheureusement impactée par l'augmentation de la quantité et du coût des refus de tri. Le refus de tri augmente « artificiellement » le coût à la tonne de 6%, soit une baisse effective de -0,9% par rapport à l'année dernière.



**Emballages en vrac – Quai de transfert du Beynon**

Envoyé en préfecture le 07/10/2022  
 Reçu en préfecture le 07/10/2022  
 Affiché le  
 ID : 004-200072304-20221006-D2022152-DE

	Tonnes triées/an (emballages, papier, verre)	Coût total du service	Coût €/T	Evolution Coût €/T %	
	2008	540,12	129 971,00 €	240,63	
	2009	570,64	112 021,13 €	196,31	-18,4%
	2010	596,46	106 389,41 €	178,37	-9,1%
	2011	562,45	124 834,94 €	221,95	24,4%
	2012	586,93	134 968,83 €	229,96	3,6%
	2013	559,59	152 769,67 €	273,00	18,7%
	2014	520,03	167 969,74 €	323,00	18,3%
	2015	550,03	142 094,68 €	258,34	-20,0%
	2016	527,34	140 563,47 €	266,55	3,2%
<b>Avec Ubaye Serre Ponçon</b>	2017	661,95	120 704,38 €	182,35	-31,6%
	2018	608,89	127 239,42 €	208,97	14,6%
	2019	717,42	179 824,79 €	250,65	19,9%
	2020	863,82	446 705,41 €	517,13	106,3%
	<b>2021</b>	<b>939,90</b>	<b>396 635,75 €</b>	<b>422,00</b>	<b>-18,4%</b>

Coût total : transport et traitement +charges de fonctionnement +charges de personnel

### 5.3 Les recettes et soutiens financiers du Tri

Les soutiens financiers perçus en 2021 se limitent au solde de la subvention CITEO versée dans le cadre de l'appel à projet 2018 d'un montant de 3 749 €.

Le rachat de matériaux est déduit directement de la facturation du transport et du traitement effectuée par le SYDEVOM.

### 5.4 Les repreneurs de matériaux triés

Plastique rigide	ENVIRONNEMENT MASSIF CENTRAL
Plastique souple	MACHAON, INNOPLASTICS
PCM	SAICA Drôme, PENNINSOUL
Acier	ARCELORMITTAL MEDITERRANEE- METALES DE NAVARRA -ARCELORMITTAL GIPUZKOA -
Aluminium	METAALHANDEL WERRENS
Verre	OI MANUFACTURING – Vergèze (Gard) et Lavilledieu (Ardèche)
Cartonnette	SAICA EL Drôme

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

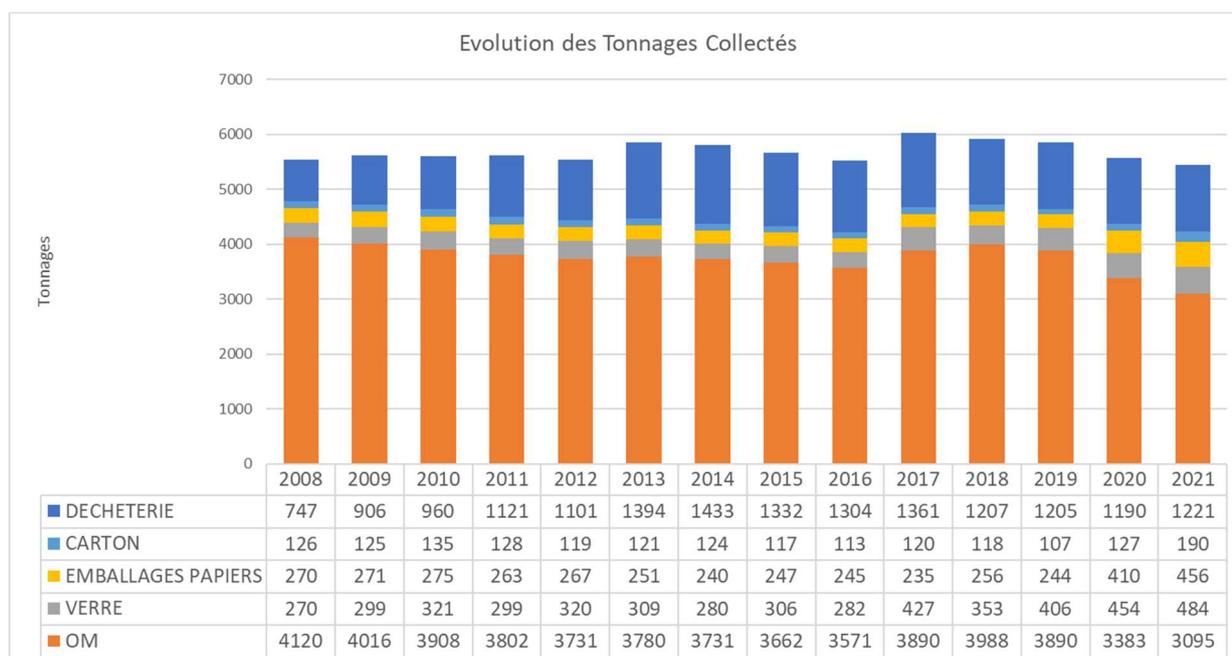
Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le

ID : 004-200072304-20221006-D2022152-DE

## 6 RECAPITULATIF DE L'EVOLUTION DES TONNAGES PAR FLUX

Tonnages Annuels	OM	VERRE	EMBALLAGES PAPIERS	CARTON	DECHETERIE	TOTAL
2008	4120	270	270	126	747	5533
2009	4016	299	271	125	906	5618
2010	3908	321	275	135	960	5600
2011	3802	299	263	128	1121	5614
2012	3731	320	267	119	1101	5537
2013	3780	309	251	121	1394	5854
2014	3731	280	240	124	1433	5808
2015	3662	306	247	117	1332	5663
2016	3571	282	245	113	1304	5516
2017	3890	427	235	120	1361	6033
2018	3988	353	256	118	1207	5922
2019	3890	406	244	107	1205	5852
2020	3383	454	410	127	1190	5564
<b>2021</b>	<b>3095</b>	<b>484</b>	<b>456</b>	<b>190</b>	<b>1221</b>	<b>5446</b>



Envoyé en préfecture le 07/10/2022  
 Reçu en préfecture le 07/10/2022  
 Affiché le  
 ID : 004-200072304-20221006-D2022152-DE

## 7 BILAN DES DEPENSES ET RECETTES

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le

ID : 004-200072304-20221006-D2022152-DE

### 7.1 Dépenses

Chapitre	Libellé Dépenses	Dépenses 2021
O11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	766 760,32 €
O12	CHARGES A CARACTERE PERSONNEL	236 914,28 €
	Valorisation salaires administratif	28 129,33 €
	Valorisation indemnités élus	1 204,24 €
65	AUTRES CHARGES	38 696,72 €
66	CHARGES FINANCIERES	
67	CHARGES EXEPTIONNELLES	
O42	AMORTISSEMENTS	50 214,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	
	<b>S/TOTAL Ordures Ménagères</b>	<b>1 121 918,89 €</b>
O11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	327 246,34 €
O12	CHARGES DE PERSONNEL	2 081,62 €
	Valorisation salaires administratif	5 114,42 €
	Valorisation indemnités élus	218,95 €
65	AUTRES CHARGES	23,40 €
67	CHARGES EXEPTIONNELLES	
O40	AMORTISSEMENT	61 951,02 €
	<b>S/TOTAL TRI (Emballages-Journaux-Verre)</b>	<b>396 635,75 €</b>
O11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	266 319,50 €
O12	CHARGES DE PERSONNEL	250 632,07 €
	Valorisation salaires administratif	43 851,44 €
	Valorisation indemnités élus	1 877,31 €
65	AUTRES CHARGES	90,23 €
66	CHARGES FINANCIERES	
67	CHARGES EXEPTIONNELLES	
O42	AMORTISSEMENTS	2 874,61 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	
23	MISE AUX NORMES QUAI DE TRANSFERT	45 367,61 €
	<b>S/TOTAL DECHETTERIE</b>	<b>611 012,77 €</b>
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 129 567,41 €</b>

## 7.2 Recettes

Chapitre	Libellé Recettes	Recettes 2021
O13	ATTENUATION DE CHARGES	18 464,51 €
70	PRODUITS DES SERV VENTES DIVERSES	15 980,00 €
73	IMPOTS ET TAXES	1 988 408,00 €
77	PRODUITS EXEPTIONNELS	21 754,99 €
O42	AMORTISSEMENTS SUBVENTIONS	6 292,34 €
10222	RECUPERATION FCTVA	27 070,69 €
1321	SUBVENTION ETAT	0,00 €
	<b>S/TOTAL Ordures Ménagères</b>	<b>2 077 970,53 €</b>
O13	ATTENUATION DE CHARGES	0,00 €
70	PRODUITS DES SERV VENTES DIVERSES	0,00 €
74	DOTATIONS, SUBV ET PARTICIPATIONS	74 414,09 €
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	11 319,74 €
77	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €
O42	AMORTISSEMENTS SUBVENTIONS	11 493,24 €
10222	RECUPERATION FCTVA	52 222,97 €
1311	SUBVENTION ETAT	0,00 €
	<b>S/TOTAL TRI (Emballages-Journaux-Verre)</b>	<b>149 450,04 €</b>
O13	ATTENUATION DE CHARGES	9 044,11 €
70	PRODUITS DES SERV VENTES DIVERSES	46 427,03 €
74	DOTATIONS, SUBV ET PARTICIPATIONS	9 763,65 €
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	69 866,68 €
77	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	563,75 €
10222	RECUPERATION FCTVA	425,00 €
1321	SUBVENTION ETAT	
	<b>S/TOTAL DECHETTERIE</b>	<b>136 090,22 €</b>
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 363 510,79 €</b>

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le

ID : 004-200072304-20221006-D2022152-DE

## 7.3 Résultat 2021

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le

ID : 004-200072304-20221006-D2022152-DE

	<b>2021</b>
<b>Ordures Ménagères</b>	
Dépenses	1 121 918,89 €
Recettes	2 077 970,53 €
Solde	956 051,64 €
Tonnage	3 095
Coût à la Tonne € HT	362,51 €
<b>TRI (Emballages-Papiers-Verre)</b>	
Dépenses	396 635,75 €
Recettes	149 450,04 €
Solde	-247 185,71 €
Tonnage	940
Coût à la Tonne € HT	422,00 €
<b>DECHETTERIE</b>	
Dépenses	611 012,77 €
Recettes	136 090,22 €
Solde	-474 922,55 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 129 567,41 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 363 510,79 €</b>
<b>Solde</b>	<b>233 943,38 €</b>